



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} MARS 2017 | N°826



Urbanisme : protection et maîtrise

➔ Dossier P.10

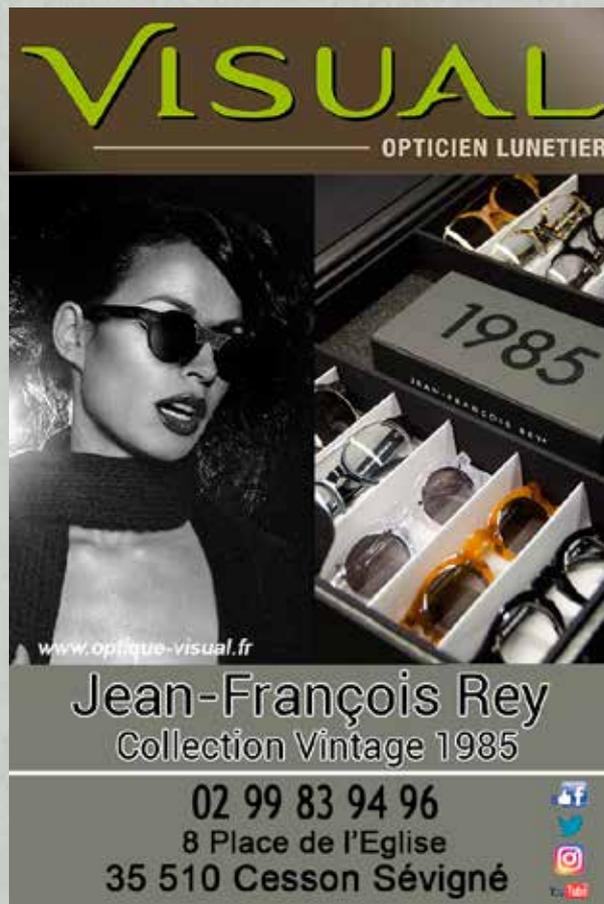
INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **VEOLIA**, numéro d'astreinte assainissement et eau potable : 0 811 902 902 - (coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute) : 0 969 323 529 (appel non surtaxé)
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31



VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

www.optique-visual.fr

Jean-François Rey
Collection Vintage 1985

02 99 83 94 96
8 Place de l'Eglise
35 510 Cesson Sévigné

Facebook, Twitter, Instagram, YouTube icons

VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement en ligne sur metropole.rennes.fr (rubrique pratique/@demarches : signaler un incident sur RenCiteZen).

Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu les **mercredis 1^{er} et 29 mars** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE : accueil général

www.ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Espace Citoyen

▶ **période scolaire** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

▶ **période de vacances scolaires** : lundi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h et 13h à 17h ; mardi, de 13h à 17h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

Tél. : 02 99 83 52 00 ;

espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00

▶ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen.

▶ Permanences des élus

Jusqu'au 3 mars : Solenne GUÉZÉNEC

Du 4 au 10 mars : Jean-Pierre SAVIGNAC

Du 11 au 17 mars : Albert PLOUHINEC

Du 18 au 24 mars : Patrick PLEIGNET

Du 25 au 31 mars : Yannick GABORIEAU

Elodie Moreau et Vincent Bourhis vous informent qu'ils ont ouvert un cabinet de masso-kinésithérapie et ostéopathie au 38 A, Cours de la Vilaine. Tél. : 02 23 05 46 49 du lundi au vendredi 9h à 13h et de 14h à 19h30 (sur rendez-vous).



► ÉDITO



© F. PHILIPPON

Développement et solidarités

Urbanisme : protection et maîtrise

DOSSIER

10

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil Municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	19
Initiatives	21
Culture	22
Sport	24
Vie associative	25



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ;

Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry. communication@ville-cesson-sevigne.fr

Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** Vue du Mail Bourgeois

© François Philippon

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,40 €

Abonnement : 44,40 € ; Vente uniquement à la Mairie.

• **Tirage :** 9 535 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à : communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} avril 2017 ;
dernier délai : **mercredi 8 mars**, avant 12h,

Agenda du 15 avril 2017 :
lundi 20 mars, avant 12h.

Dans le dossier de ce mois consacré à l'urbanisme, vous verrez une synthèse des projets en cours : ViaSilva, Chêne Morand, Haut-grippé, Axe Est-Ouest, et les réponses que donne mon adjoint à l'urbanisme, François-Éric Godefroy aux questions que vous vous posez le plus fréquemment.

Pour tous les projets, nous avons le souci d'inscrire les nouveaux quartiers ou les quartiers à renouveler, dans la continuité du caractère spécifique de notre ville jardin tout en la préparant à satisfaire les besoins déjà perceptibles ou qui apparaîtront demain.

Après plusieurs années de travail, le projet ViaSilva est aujourd'hui rentré en phase opérationnelle. L'objectif principal est de favoriser dans ce nouveau quartier de la ville, les proximités entre tous les usages : mobilité, habitat, entreprises, commerces, activités, équipements et espaces verts et de nature. Toute l'opération s'inscrit dans une démarche d'écologie urbaine et de citoyenneté. Nous prolongeons la concertation réglementaire par 6 groupes de rencontres thématiques, qui continuent à préciser les attentes des habitants actuels et futurs. Ces groupes ou leurs délégués constitueront bientôt les premiers acteurs du Conseil Consultatif Citoyen en cours de préparation. Le but est d'associer concrètement les Cessonnais à l'évolution du projet et de laisser la possibilité à celui-ci de s'adapter dans le temps.

Après une longue période de travaux en 3 phases successives, **l'église est aujourd'hui totalement rénovée**. Tout un programme vous est offert les 25 et 26 mars prochains pour marquer la fin de ce grand chantier qui a redonné

à cet édifice bâti par l'architecte Arthur Regnault son état d'origine. Tous les dons perçus via la Fondation du Patrimoine ont bien entendu été affectés à cette restauration. Avec ma déléguée au patrimoine historique, Monique Bertin, je remercie au nom de la municipalité, tous ceux qui ont eu à cœur d'aider au financement des travaux par une initiative ou un don. Un grand merci également à tous les acteurs des journées d'inauguration qui permettront à tout un chacun de découvrir ou de redécouvrir notre église, que ce soit dans l'ambiance festive des concerts ou plus studieuse des expositions ou visites patrimoniales.

La 2^e édition du Forum Emploi et Compétences aura lieu le 17 mars dans la salle des tennis municipaux. Coordonné par Patrick Pleignet, mon adjoint au développement économique, il a pour but de favoriser les rencontres entre recruteurs et demandeurs d'emploi. Un programme adapté de : job-dating, tables rondes, conseils pour les CV, orientation, formation, création d'entreprise... est proposé tout au long de la journée.

À l'occasion des 10 ans de l'Épicerie Sociale, je salue et remercie Raymonde Billaud sa présidente et tous les bénévoles engagés dans cette action d'aide, si indispensable à nos concitoyens en difficultés. Mes remerciements vont aussi aux donateurs réguliers ou occasionnels qui permettent à l'association d'être ce lien vital des uns vers les autres dans ces gestes de solidarité partagée.

Votre Maire
Albert PLOUHINEC

Samedi 25 et dimanche 26 mars : inauguration de l'église Saint-Martin restaurée



L'église Saint-Martin située au cœur de la ville a été conçue par l'architecte Arthur Regnault. Construite de 1899 à 1904, bâtiment remarquable (une nef et deux bas-côtés), de style néogothique, l'édifice est inscrit au circuit de découverte des églises en Ille-et-Vilaine. Depuis 2012, l'église Saint-Martin a connu d'importants travaux de restauration intérieure et extérieure faisant appel à plusieurs métiers d'art et d'artisanat : architectes, tailleurs de pierre, campanistes, maîtres verriers, menuisiers, charpentiers, couvreurs... Vous pourrez participer les samedi 25 et dimanche 26 mars aux concerts, expositions, visites guidées... L'événement se prolongera dimanche 23 avril 2017 par un concert d'orgue et de danse donné par Véronique Le Guen, organiste et Anne Vataux, danseuse et chorégraphe.

PROGRAMME

Samedi 25 mars

► Concerts à l'église St Martin

- Les Petits Chanteurs de St-Martin accompagnés par le Chœur St-Martin - Chant choral et orgue. **10h30**
- Déambule, orchestre du Pôle Musique du Pont des Arts
- Trompette, saxophone, clarinette, flûte traversière, percussions, claviers... **11h45**
- SILO, groupe de 15 jeunes musiciens, chanteurs et danseurs. **20h30** (libre participation)

► **L'orgue Pesce de St-Martin (1989)** présenté par l'association "Les amis de l'orgue de Cesson-Sévigné". **De 14h à 17h** à l'église St Martin.

Dimanche 26 mars

► Concert à l'église St Martin

L'ensemble instrumental "Ascorda" dirigé par Yves Krier interprétera H.Purcell, G.Rossini et C.S.Catel puis en 2^e partie : Le "Dixit Dominus" de J.F.Haendel par le Chœur Sévigné dirigé par Oleg Afonine accompagné par "Ascorda". Libre participation. **16h.**

Samedi 25 et dimanche 26 mars

► Expositions

- « Histoire de l'église Saint-Martin » Exposition présentée par l'association Cesson, Mémoire et Patrimoine. **De 14h à 17h**, à l'église St Martin.
- « Arthur Regnault, Architecte-Voyageur ». Exposition présentée par la Direction des Archives départementales et du Patrimoine d'Ille-et-Vilaine. **De 14h à 17h**, manoir de Bourchevreuil. (*Les expositions se poursuivent jusqu'au 21 avril, de 14h à 17h, manoir de Bourchevreuil.*)

► **Visites patrimoniales.** Guide conférencier agréé Ministère de la Culture - Office du tourisme de Rennes Métropole. Sur inscription au Pont des Arts, 02 99 83 52 20, communication.culture@ville-cesson-sevigne.fr ou www.tourisme-rennes.com ; départ des visites à 14h, 15h et 16h. RDV devant l'église St Martin. Durée des visites : 45 minutes. Gratuit.

Dimanche 23 avril à l'église St Martin

► **Création chorégraphique et orgue.** "Des larmes à l'eau vive" par Anne Vataux, danseuse et chorégraphe et Véronique Le Guen, Titulaire du grand orgue Kern de l'église Saint-Séverin à Paris
Programme : Haendel, J. Bach, Sweelinck, Boehm. Libre participation. 16h.



📍 RÉUNION D'INFORMATION SUR LE MARIAGE CIVIL SAMEDI 1^{ER} AVRIL

Acte fondateur de la reconnaissance juridique du couple, le mariage civil est une étape importante.

En effet, cette union scellée à la mairie, outre la charge symbolique et émotionnelle qu'elle représente pour les futurs époux, confère des droits et des devoirs qu'il est important de bien connaître.

Lors de cette réunion du **samedi 1^{er} avril**, de 9h15 à 13h, à l'Espace Citoyen, les futurs mariés recevront une information complète sur les articles du code civil, le déroulement de la cérémonie (et la manière de la personnaliser) ainsi que sur le droit de la famille (filiation, régimes matrimoniaux). Un échange sur la construction du couple dans la durée sera proposée. Un apéritif clôturera la réunion.

En partenariat avec la chambre des notaires et l'association Cap Mariage. Inscription auprès de l'Espace Citoyen **avant le samedi 18 mars**.

📍 BOURSE ÉTUDIANTS

La Ville attribue une bourse communale aux étudiants Cessonais poursuivant leurs études supérieures ou effectuant des séjours de stages à l'étranger.

Conditions d'attribution :

1. Être résident cessonais (domicile fiscal des parents, ou de l'étudiant fixé à Cesson-Sévigné) ou étudiant logeant à Cesson-Sévigné et assujéti à la Taxe d'habitation ;

2. Être étudiant de moins de 28 ans, avoir le niveau bac + 2 et inscrit dans un établissement supérieur français ;

3. Le séjour doit être de 3 mois minimum ;

4. Le revenu brut fiscal de référence ne doit pas dépasser 17 000 € par part ;

5. Remplir le formulaire et joindre toutes les pièces justificatives.

Montant de la Bourse : Europe : séjour de 3 à 5 mois : 460 € d'aide ; séjour de 6 mois et plus : 610 € d'aide. Monde : séjour de 3 à 5 mois : 500 € ; 6 mois et plus : 700 € d'aide.

Précision : la bourse n'est allouée qu'une seule fois au cours du cursus.

Le dossier de bourse communale, dûment complété, est à retourner à l'adresse suivante : Mairie de Cesson-Sévigné 1, esplanade de l'hôtel de Ville CS 91707 35517 Cesson-Sévigné.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Élisabeth Le Lann au 02 99 83 52 00 ou elisabeth.le-lann@ville-cesson-sevigne.fr

📍 CHASSE AUX ŒUFS

8^e édition de la chasse aux œufs **mercredi 26 avril** à 15h, dans la parc de la Chalotais, derrière la mairie. Cette manifestation s'adresse aux Cessonais âgés entre 3 et 8 ans.

À noter : l'enfant doit obligatoirement être accompagné par un adulte.

Inscription auprès du service d'Action Sociale de la Ville **jusqu'au 21 avril**.

Contact : 02 99 83 52 00 ou affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

📍 ÉCOLES PUBLIQUES

Le directeur et les directrices des écoles maternelles et élémentaires Beausoleil et Bourgchevreuil se tiennent à votre disposition pour les inscriptions d'élèves pour la rentrée de septembre 2017. Après avoir consulté l'Espace Citoyen vous pourrez prendre contact avec eux aux numéros suivant : maternelle Bourgchevreuil au

📍 ÉTAT CIVIL

DU 07/01/2017 AU 03/02/2017

Naissances

- Eden BEZARD
- Arthur GARNIER
- Louise GUIBERT
- Alice LE ROL
- Inès CRUCHANT
- David CESARINE
- Alexandre GUILLLOU
- Jûna RADOUBÉ

Décès

- Maria COLLIN
veuve RÉBILLARD, 94 ans
- Patern LE CLAINCHE, 90 ans
- Jean-Claude JAN, 65 ans
- Michel LOUBARD, 76 ans
- Marc MAINGUY, 85 ans
- Roland BOURCIER, 82 ans
- Raymonde TRIBONDEAU
veuve HASCOËT, 97 ans
- Georgette COLLIOT
épouse LEFAIX, 90 ans
- Angela CEDRAZZI
divorcée DENTI, 90 ans
- Marie VERSABEAU
épouse ERNOULT, 85 ans
- Robert GUERNIGOU, 83 ans
- Geneviève TOUGUET
veuve PRIOUX, 95 ans
- Yvonne LE GALL
épouse ALLAIN, 87 ans
- Eric DESCHAMPS, 42 ans
- Raymonde THRAENN
veuve ALBERTINI, 96 ans

02 99 83 17 61 ; maternelle Beausoleil 02 99 83 13 34 ; élémentaire Bourgchevreuil au 02 99 83 18 39 ; élémentaire Beausoleil 02 99 83 25 61

Portes ouvertes

- le **vendredi 12 mai** de 18h à 19h pour l'école élémentaire Bourgchevreuil ;
- le **vendredi 19 mai** de 17h à 19h pour l'école maternelle Bourgchevreuil ;
- le **vendredi 19 mai** de 16h30 à 18h30 pour les écoles Beausoleil.

Café Séniors

Mercredi 1^{er} mars à 15h à la cafétéria de l'Hippocampe. "Le stress, ennemi public mais ami intime". Intervention Mme Le Barbier, Psychologue clinicienne en gérontologie et neuropsychologue. Ouvert à tous.

Architecte conseil

Permanence jeudi 2 mars de 9h à 12h15 à la mairie annexe.

Prendre RDV au service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

Café des parents

"Les relations dans la fratrie : entre disputes et complicité, comment gérer ?" jeudi 16 mars, à la Médiathèque à partir de 12h15. Café offert.

Armée de Terre

Permanence mercredi 15 mars, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen. Recrutement pour les personnes de 17 à 29 ans. Contact : 02 57 21 80 20.

CPAM

La CPAM reçoit uniquement sur rendez-vous dans les locaux de la mairie le lundi, de 9h à 12h et 14h à 17h ; le mercredi, de 14h à 17h et le vendredi, de 13h30 à 16h.

Contact : 3646 (prix d'un appel local sur poste fixe) ou www.ameli.fr

Clic alli'âges

Une permanence pour les tutelles a lieu chaque 1^{er} mercredi du mois, sur RDV dans les locaux du Clic auprès de l'Udaf au 02 23 48 25 55

Prendre rendez-vous pour les permanences suivantes à la mairie auprès du service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00 :

CIDFF

Jeudis 9 et 23 mars, de 14h à 17h.

Couples et familles

Lundi 6 mars de 15h à 18h.

URBANISME

Permis de construire accordés du 1/01/2017 au 1/02/2017

- ▶ 28, rue Robert Keller : modification d'aspect extérieur ;
- ▶ 9, rue de Forge : extension d'une longère ;
- ▶ 5, allée des Pommiers : agrandissement du garage et modification de l'aspect extérieur ;
- ▶ 35, rue de Rennes : modification de l'aspect extérieur ;

- ▶ 11, Le Pont Briant : construction d'un hangar de stockage agricole et couverture en panneaux photovoltaïques ;
- ▶ 10, rue de la Croix Connue : construction de deux maisons individuelles ;
- ▶ 13, allée des Tulipes : construction de deux maisons individuelles.

Lotissement

- ▶ 23, rue des Roses : création de deux lots dont un à bâtir ;
- ▶ 16, rue de la Normandière : création de deux lots dont un à bâtir.

EMPRISE DES TRAVAUX DU VIADUC DU MÉTRO LIGNE B SUR LE BD DES ALLIÉS ET L'AVENUE DE BELLE FONTAINE



Jusqu'à la fin mars, des perturbations ponctuelles de la circulation sont prévues entre le rond-point de Bouriane (maintenu en fonctionnement) et la rue du Chêne Germain (échanges maintenus vers le Nord du bd des Alliés)

- tout le mois de mars, modification du carrefour avec la rue du Chêne Germain avec basculement de la voie montante sur une des deux voies descendantes, et interdiction de tourner à gauche en venant du Sud ;

- à chacun des avancements de la poutre de lancement, 10 fermetures de 30 minutes environ étalées sur 3 jours, hors heure de pointe du matin, des deux sens de circulation, ou du seul sens montant avec mise en place ponctuelle d'une déviation ;

- de la fin mars ou fin avril jusqu'à la mi-juin 2017, fermeture complète prolongée des deux sens de circulation

du boulevard avec mise en place d'un itinéraire de déviation par l'avenue du Chêne Germain et l'avenue des Champs Blancs.

Itinéraire de déviation :

- des deux sens par la route d'Acigné et l'avenue des Champs Blancs, avec mise en sens unique de la rue Clément Ader vers le boulevard des Alliés

- mise en sens unique du nord de la rue de la Touche Lambert et du nord du boulevard des Alliés.

Soyez vigilants : les itinéraires de déstagement seront affichés sur le site Internet de la Ville,

www.ville-cesson-sevigne.fr

Un médiateur de chantier est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur les travaux.

(Sous réserve de modifications liées aux aléas des travaux).

02 99 85 85 85 ; info@semtecar.fr ; www.metro-rennes-metropole.fr

🕒 2^E ÉDITION DU FORUM EMPLOI ET COMPÉTENCES VENDREDI 17 MARS SALLE DES TENNIS MUNICIPAUX



Lundi 6 février, les organisateurs et partenaires se sont réunis à l'Espace Citoyen afin de préparer le Forum, en présence de Gilles Lamiré, skipper professionnel parrain de l'événement.

Pourquoi ce Forum ?

Le Forum Emploi et Compétences, pour sa 2^e édition se donne pour objectif la mise en relation entre des professionnels de l'emploi et de la formation, des entreprises de différents secteurs d'activités, et des candidats à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'une orientation ou d'un projet professionnel.

Objectif premier : l'insertion professionnelle.

La Ville de Cesson-Sévigné a pris l'initiative en 2016 de mettre en place la 1^{ère} édition de ce Forum pour accom-

pagner les personnes en recherche d'orientation, emploi ou métier.

Pour cette 2^e édition, l'Esccot, CFA et école de commerce organise le Forum, avec l'appui de la Ville de Cesson-Sévigné. Il se tiendra le **vendredi 17 mars** de 10h à 20h, salle des tennis municipaux.

Pour quels acteurs ?

Trois pôles :

- des entreprises : recrutements, présentation des activités et métiers ;
- des spécialistes de l'orientation, de l'accompagnement et de l'insertion professionnelle ;
- des acteurs de la formation.

Comment, vers qui ?

Au total, plus de 60 exposants locaux seront présents : de nombreuses entreprises (grandes entreprises, PME, TPE), des partenaires de service public de l'emploi, des centres de formation et des structures d'insertion professionnelle.

Des espaces/stands gratuits sont mis à disposition des entreprises et des partenaires qui souhaitent présenter leur structure, en accueillant les visiteurs. Chaque entreprise s'inscrit avec un ou plusieurs objectifs :

- entreprise ayant des besoins en recrutement, proposition d'offres, CDD, CDI, contrat d'alternance, stage ;
- entreprise recherchant à communiquer son activité, ses produits... au grand public ;
- entreprise pouvant conseiller et orienter des personnes en recherche de conseils professionnels sur leur avenir ;
- entreprise souhaitant proposer des services aux étudiants, lycéens, demandeurs d'emploi.

Au programme de la journée

- ▶ rencontres avec les entreprises de nombreux secteurs d'activités ;
- ▶ échanges avec les professionnels de la formation et de l'orientation ;
- ▶ conseils en évolution professionnelle ;
- ▶ partages des besoins et des pratiques
- ▶ ateliers et conférences (les métiers du bâtiment, des services à la personne, de la fonction publique, de l'agriculture ; l'emploi dans les NTIC et l'informatique, l'engagement dans les armées, la confiance en soi, les métiers qui recrutent, le retour à l'emploi, l'importance du numérique dans la recherche d'emploi, la validation des acquis de l'expérience, la reprise des études.

1 500 visiteurs attendus. Un véritable dialogue entre recruteurs et candidats est recherché.

Un espace restauration est prévu pour que chacun puisse profiter au maximum de la journée et concrétiser les rencontres faites en toute convivialité.

Informations : tél. : 02 99 83 62 01
csforumemploietcompetences@gmail.com



➔ "NOS ENFANTS ET LES ÉCRANS : COMMENT LES AIDER À UTILISER LES NOUVELLES TECHNOLOGIES"

© Nosenfants.fr



Les écrans font maintenant partie du quotidien de la plupart des familles. Bien qu'ils soient divertissants et pratiques dans certaines situations, les écrans peuvent aussi impacter la santé et le développement des enfants sur un plan physiologique mais aussi les relations dans la famille ou des enfants entre eux. L'intervention de Jacques Henno vise à apporter des outils aux parents qui veulent aider leurs enfants à tirer le meilleur profit des écrans : la télévision, les ordinateurs (Internet, les réseaux sociaux...), les jeux vidéo, les téléphones portables, les tablettes, les baladeurs...

Jacques Henno est journaliste, auteur et conférencier, spécialiste des nouvelles technologies et propose des conférences sur deux thèmes : les enfants et les nouvelles technologies, vie privée et nouvelles technologies. Une conférence se déroulera le **martedì 14 mars** à 20h30 à l'auditorium du Pont des Arts - Centre Culturel. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles. Elle sera suivie d'une séance de dédicace de son dernier ouvrage : « Facebook et vos enfants : les 45 questions à se poser absolument. »
Renseignements auprès de la direction Enfance-Jeunesse au 02 99 83 52 00.

➔ ÉCOLE NOTRE-DAME

Portes ouvertes **samedi 25 mars** de 9h30 à 12h. Madame LETORT, la di-

➔ DÈS LE 1^{ER} AVRIL : À CESSON-SÉVIGNÉ, LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DEVIENT PUBLIQUE



À compter du 1^{er} avril 2017, à la suite de la fin des contrats de délégation de service public conclus avec l'entreprise Veolia, les services publics de l'eau potable et de l'assainissement seront gérés par deux opérateurs publics. C'est donc la Société Publique Locale (SPL) Eau du Bassin Rennais qui exploitera les réseaux de distribution d'eau potable et la régie Rennes Métropole Assainissement qui prendra à sa charge le traitement des eaux usées. Ces décisions vont permettre une plus grande transparence et une meilleure

maîtrise dans l'exécution des services d'eau potable et d'assainissement. Préserver les ressources, gérer notre patrimoine et renforcer le service aux usagers, telles sont les ambitions de Rennes Métropole et d'Eau du Bassin Rennais. Ces collectivités seront les garantes d'une eau de qualité et d'un service de dépollution performant, vendus à leur juste prix. Les abonnés ayant opté pour le prélèvement automatique (à échéance ou mensuel) recevront **en mars 2017 une autorisation de prélèvement** à retourner dûment signée à la SPL pour mise en application. Contact : service Eau potable, tél. : 02 23 22 00 00 (le service usager est joignable 24h/24 et 7j/7. Un centre d'urgence technique répond à vos demandes. Pour les informations; les conseillers sont à disposition du lundi au vendredi de 8h à 18h). Assainissement : tél. : 02 23 62 24 10. www.eaudubassinrennais.fr

rectrice, reçoit dès à présent pour les inscriptions de la rentrée 2017. Tél. : 02 99 83 17 62.

➔ VÉLO : CASQUE OBLIGATOIRE POUR LES MOINS DE 12 ANS

À vélo, le casque devient obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers **à partir du 22 mars 2017**.
Le casque : une protection des risques de blessure à la tête en cas de chute. Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou adolescents. Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70 %, le risque de blessure mineure de 31 % et le risque de blessure au visage de 28 %. Une étude récente confirme

et quantifie le risque de lésions neurologiques dans la tête d'enfant de 6 ans casquée et non casquée. Le port du casque diminue drastiquement le risque de perte de connaissance : à plus de 10 km/h, il passe de 98 % dans le cas d'une tête non casquée à 0,1 % pour une tête casquée. La responsabilité de l'adulte est engagée. Si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende de 4^e classe (90 €).



INAUGURATION DU CLIC ALLIÂGES



L'inauguration des locaux du Clic Alliâges s'est déroulée le 27 janvier.

Le Clic Alliâges (centre local d'information et de coordination) est un service gratuit d'information, de conseil, et d'orientation à destination des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leur entourage.

24 communes de la couronne Sud Est constituent son vaste territoire d'intervention.

Après avoir été accueilli à Chantepie pendant 13 ans, le Clic Alliâges est désormais basé à Cesson-Sévigné, dans

un local situé derrière la Poste, au 2, bis, Mail de Bourgueville. Ce local dont la commune est propriétaire est loué à prix modique à l'association. « Nous remercions les équipes municipales qui ont travaillé d'arrache-pied pour aménager les locaux. » a indiqué Jean Lemesle, président de l'association, lors de l'inauguration des locaux vendredi 27 janvier. Le Maire Albert Plouhinec a précisé que la commune souhaitait soutenir les missions du Clic Alliâges.

L'association peut recevoir des dons de particuliers et d'entreprises qui permettent des déductions fiscales.

Ouvert le lundi, de 13h30 à 17h ; le mardi et le mercredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ; le jeudi, de 9h30 à 12h30 ; le vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h. Tél. : 02 99 77 35 13

PISCINE MUNICIPALE SPORTS ET LOISIRS



Des cabines réaménagées

Pour un meilleur confort des usagers, une partie des cabines dans les vestiaires a été réaménagée pendant le mois de janvier.

Horaires d'ouverture

- Période scolaire : **Bassin ludique** : lundi 12h à 14h et 18h à 20h ; mardi 7h15 à 9h et 12h15 à 19h ; mercredi 11h à 14h et 16h à 19h ; jeudi 7h15 à 9h et 12h à 19h ; vendredi 12h à 18h30 ; samedi 11h à 19h ; dimanche 9h à 19h. **Bassin sportif** : mercredi 11h à 13h ; samedi de 13h à 19h ; dimanche 9h à 19h.

Stages multisports

- du 10 au 14 avril de 13h30 à 17h30

(1 groupe de 7/9 ans et 1 groupe de 10-12 ans. Activités : athlétisme, base-ball, futsal, handball, basket, volley, tennis de table, tennis, badminton, hockey, ultimate... Tarifs : 39 € la semaine pour les Cessonnois ; 58 € pour les non-Cessonnois.

- le 18 et 19 avril de 8h45 à 17h30 : stages de deux jours : groupe de 9/10 ans et groupe de 11/12 ans ; et le 20 et 21 avril de 8h45 à 17h30 : groupe de 10/11 ans. Activités : matin : natation + golf/kayak. Après-midi : 4 disciplines parmi : athlétisme, base-ball, futsal, handball, volley, tennis de table, tennis, badminton, tchouk-ball... Tarifs : 39 € les deux jours complets pour les Cessonnois (ou 58 €).

Stages aquagym

(tous les soirs du lundi au vendredi du 11 au 21 avril de 19h à 20h bassin sportif). Tarifs : la semaine, 40 € pour les Cessonnois (ou 58 €) et 8 € la séance (ou 11,60 €).

Contact : tél. : 02 99 83 52 10.

DICTÉE ROTARY



Pour contribuer à la lutte contre l'illettrisme en France, 6 clubs Rotary de Rennes, conjointement avec de nombreux clubs Rotary de France, organisent le samedi 11 mars à 13h45 « La Dictée Nationale du Rotary ». Inscription à la 2^e édition bretonne sur le site www.dicteerotary.org (Vous y trouverez une adresse mail pour vous inscrire à Rennes). Ou bien encore, dans la limite des places disponibles, le jour même sur place à l'Université de Rennes 1, amphithéâtre Donzelot, 6, rue Kleber.

Protéger notre modèle, maîtriser notre attractivité

Depuis 3 ans, la Ville de Cesson-Sévigné, construit un projet urbain **respectueux de sa culture urbanistique et ambitieux**. Ni frilosité, ni rupture avec l'existant, l'objectif est que notre ville, pleinement intégrée dans la métropole, conserve la singularité de son développement qui, depuis cinq décennies repose sur **la qualité de son environnement, l'accueil des familles et des entreprises**.

Protéger notre modèle. 18 000 habitants, 22 000 emplois, 200 hectares d'espaces verts, ville fleurie (4 fleurs), ville ludique et sportive... Les raisons de venir habiter à Cesson-Sévigné sont réelles et connues. Ce résultat est le fruit d'un projet d'aménagement réfléchi que nous devons prolonger en tenant compte des enjeux actuels : économie du foncier, diversité de l'offre de logements... sans rééditer certains écueils du proche passé.

Maîtriser notre attractivité. C'est l'enjeu de la révision du PLUi. Le développement est dans l'ADN de Cesson-Sévigné, mais aujourd'hui les règles de notre PLU (datant de 2004) ne sont plus adaptées pour faire face à la pression foncière. Qu'il s'agisse de notre action pour revoir le projet ViaSilva, ou de l'étude urbaine dont les résultats devront être intégrés au PLUi, l'objectif doit être d'accompagner les mutations mais aussi de les encadrer.

Dans ce dossier, nous vous proposons un tour d'horizon des projets lancés depuis le début de notre mandat. À chacun d'eux **nous avons appliqué la même méthode** : une concertation large des acteurs (habitants, entreprises, associations...), une volonté de préparer Cesson-Sévigné aux besoins de demain, un respect de l'existant.

Étude urbaine de l'Axe Est-Ouest et du Centre Ville

Notre objectif : ne pas subir une densification et un renouvellement urbain mono-centré autour de l'axe Est-Ouest.

Le projet : élaborer d'un schéma d'évolution sur le long terme, garant d'une urbanisation maîtrisée et respectant l'identité de la commune, en intégrant à cette réflexion les habitants et les acteurs économiques.

Agenda

- **Mardi 16 mai 2017** à 19h, à l'auditorium du Pont des Arts - Centre Culturel. Présentation du scénario d'aménagement aux habitants.
- D'ici juin 2017, adoption du scénario d'aménagement.
- Dernier trimestre 2017, traduction réglementaire et intégration au projet communal du PLUi.

Chêne Morand

Notre objectif : accueillir de nouvelles activités tout en préservant le hameau du Chêne Morand.

Le projet : 23 ha dévolus aux activités économiques, permettant d'accueillir entre 30 et 50 entreprises. Afin de protéger le village du Chêne-Morand, neuf hectares ont été dédiés au hameau et paysages.

Agenda

- 2^e trimestre 2017 : dossier de réalisation de la ZAC.
- Fin 2017 : arrêté de Déclaration d'Utilité Publique du Préfet.
- 2^e semestre 2018 : démarrage des travaux.





ViaSilva

Notre objectif : construire un cadre de développement urbain réaliste et raisonné qui permettra à Cesson-Sévigné de conforter la qualité de son cadre de vie.

Le projet : 50 % de la surface habitat seront dédiés aux maisons (intégrées dans chaque îlot, en harmonie avec les collectifs et les petits collectifs.) ; des hauteurs encadrées ; un nombre de logement divisé par deux soit 5 950 logements (au lieu de 13 060 logements prévus). La « ville jardin » a été affirmée et se matérialisera notamment par des « rues jardins » aux cœurs des quartiers, les reliant au parc et au métro par des cheminements doux piétons et vélos, plantés et jardinés.

Agenda

- Dossier de réalisation : avril/mai 2017
- MEC PLU : été 2017
- Première consultation îlot : fin 2017
- Première pierre Habitation : courant 2018

Haut-Grippé - Rue de la Rigourdière

Notre objectif : assurer une requalification raisonnée de la rue de la Rigourdière. Réduire la densité du projet prévu initialement.

Le projet : le projet Haut Grippé sera composé d'un ensemble de logements (648 au lieu de plus de 800) composé de petits îlots (environ 30 logements / R+5 + attiques maximum au lieu de R+12 maximum).

Deux sièges sociaux y prendront place (DXM-distributeur de la marque Apple- et Net Plus.)

Agenda

- Dépôts des prochains permis de construire : 1^{er} et 2^e trimestre 2017.
- Fin du lotissement prévisionnelle : fin 2023.
- Travaux de requalification de la rue de la Rigourdière de fin 2017 à fin 2023.

Révision du Plan Local d'Urbanisme InterCommunal. Où en sommes-nous ?

De quoi se compose un PLUi ?

Le rapport de présentation explique les choix d'organisation du territoire à partir d'un diagnostic, des besoins et des perspectives d'évolution. Il comprend une évaluation environnementale ;

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) définit le projet métropolitain à l'horizon 2030 à l'échelle du territoire intercommunal ;

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) définissent les dispositions spécifiques sur les secteurs à enjeux du territoire,

Le règlement écrit et graphique fixe les règles d'urbanisme. Il est organisé par zones (urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles).

Les annexes donnent des informations sur les servitudes d'utilité pu-

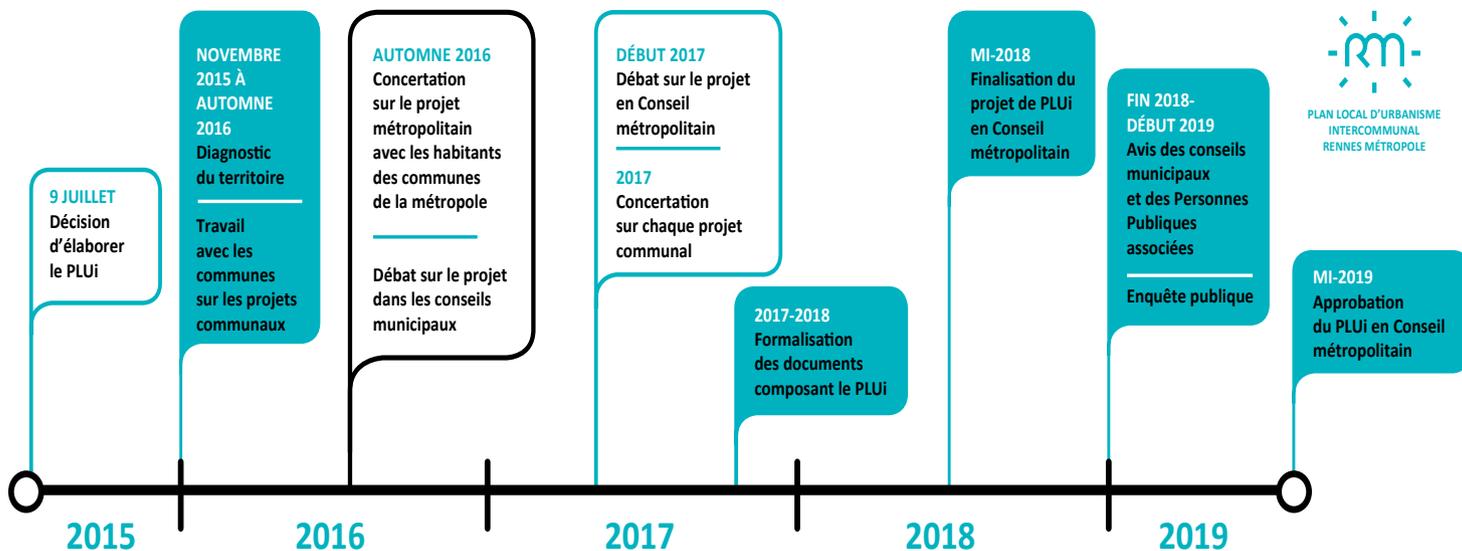


blique, les réseaux d'assainissement, les périmètres des opérations d'aménagement.

L'actualité de la démarche

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a été débattu au sein de notre conseil municipal le 23 novembre dernier. Nous avons souhaité mettre l'accent sur la nécessité que ce PADD, certes commun aux 43 communes de la Métropole, tienne compte de l'histoire, de la culture et de l'identité propre à Cesson-Sévigné.

L'avancement de la démarche nous permet aujourd'hui de débiter une nouvelle étape, celle de l'élaboration du règlement. Cette phase de travail passera, entre autres, par l'inscription des règles devant s'appliquer aux futurs quartiers de ViaSilva (en respectant les principes issus de la concertation) et celles résultant de l'étude urbaine de l'Axe Est-Ouest centre ville. Ce travail s'effectuera jusqu'à la fin du 3^e trimestre 2017. Au cours du dernier trimestre, nous serons amenés à arrêter notre projet communal. Une présentation publique aura lieu devant les habitants.





Questions à

François-Éric Godefroy
adjoint chargé de l'urbanisme

À la suite des lois MAPAM et ALUR, quelles sont les compétences de la commune en matière d'urbanisme ?

Le transfert de la compétence PLU emporte **transfert de la compétence relative à l'élaboration des documents d'urbanisme** s'appliquant sur le territoire métropolitain. **Cependant, il faut dissocier** de cette compétence d'une part **l'instruction des autorisations d'urbanisme (qui est un service que notre commune continue d'assumer elle-même)**, d'autre part **la délivrance de ces autorisations (une compétence que le maire conserve)**. La Métropole devient également titulaire du droit de préemption urbain (DPU) avec une possibilité, de délégation aux communes. C'est aujourd'hui le cas, puisque Rennes Métropole a délégué cette compétence à Cesson-Sévigné.

Le Développement de Cesson-Sévigné serait au ralenti ?

Trois Z.A.C. (Zone d'Aménagement

Concerté - 2 ZAC ViaSilva : Pierrins et Atalante ViaSilva ; ZAC du Chêne Morand), **Quatre M.E.C** (Mise en compatibilité du PLU - MEC Haut-Grippé ; M.E.C Les Pierrins ; M.E.C Atalante ViaSilva, M.E.C Grande Salle), **une étude urbaine, une modification du PLU adoptée, une révision du PLUi en cours...**

Seulement, mettre en place une politique d'aménagement du territoire prend du temps. L'urbanisme d'une ville nécessite une réflexion approfondie sur plusieurs mois. Une fois celle-ci stabilisée, il faut déclencher plusieurs procédures pour consacrer dans les textes les volontés politiques. Ces procédures sont obligatoires et imposent des délais importants. Il faut entre 6 mois et 1 an pour faire une modification du PLU, entre 3 et 4 ans pour réviser un PLU...

Quelle protection pour les lotissements ?

Cette question est au cœur de nos préoccupations depuis trois ans. Mais il faut être clair, la seule solution juridique et technique pour protéger nos lotissements se trouve dans les règles inscrites dans le Plan Local de l'Urbanisme. Ce qui permet d'interdire de faire un immeuble dans une zone du territoire de Cesson-Sévigné, c'est le PLU et rien que le PLU ! **Notre objectif est clair : pérenniser les zonages pavillonnaires dans le cadre de la révision du PLUi prescrite par Rennes Métropole.**

Pourquoi une étude urbaine ?

Depuis plus de 10 ans, le paysage urbain de la rue de Rennes a profondément changé. Mais aucune réflexion globale sur le devenir de cet axe n'a été réellement engagée pour encadrer des mutations **compatibles avec un développement « à la cessionnaise »**. Force est de constater que plusieurs difficultés impactent aujourd'hui la vie des habitants de ces quartiers : trop grande promiscuité des constructions due à une densification trop importante, grandes difficultés de stationnement, absence de vie de quartier.

Le renouvellement urbain de l'axe est-ouest n'a pas touché à sa fin. La ville évolue et se reconstruit sur elle-même. **Ce que nous pouvons choisir, c'est le type de renouvellement et sa temporalité. C'est le but de cette étude urbaine.**

Ce renouvellement urbain nous le voulons **diversifié** (habitat individuel, petits collectifs, zone d'activités) et adapté aux besoins des habitants.

Ce renouvellement nous le voulons **progressif**. La temporalité doit être adaptée pour être en cohérence avec le rythme démographique de la commune et en tenant compte des autres projets urbains en cours.

Et le centre-ville ?

L'attractivité de notre cœur de ville doit être renforcée pour faire face à une obsolescence de certains bâtis, offrir des cellules commerciales pour pérenniser le commerce de proximité. Il faudra favoriser l'arrivée de petits programmes de qualité.

Quand est-ce que les premières attributions de logements auront lieu à ViaSilva et comment se feront-elles ?

Les premières attributions auront lieu dans le courant de l'année 2018 selon des modalités en cours de définition.



➤ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

MOBILITÉS EN PANNE SÈCHE À CESSON-SÉVIGNÉ

Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Séveno, Christian Anneix.

Le Plan Déplacement Urbain concerne toutes les communes et relève de la compétence de Rennes Métropole (voiries, transports, développement économique).

Les enjeux y sont clairement identifiés et dépassent la simple question des trajets.

Le sujet des mobilités interpelle toutes les communes sur la question de la cohésion sociale, celles du bien vivre ensemble, de l'attractivité et du rayonnement d'un territoire. Il dépasse aussi largement les limites institutionnelles de la métropole et nécessite une coordination étroite entre les acteurs publics, les acteurs privés et les usagers premiers concernés...

Les solutions durables de la mobilité passent donc par un travail collectif au plus près des habitants.

Le rôle des communes est essentiel

Le rôle des communes y est donc essentiel pour :

- une promotion active des 9 lignes de bus dont une ligne « chronostar », de la halte ferroviaire, des plateformes de co-voiturage dynamiques de proximité, des vélos électriques, des innovations technologiques... et bientôt, de l'arrivée du métro.

- élaborer avec les habitants des nouvelles pratiques de déplacement : marche, vélo, horaires décalés, vitesse, transports collectifs, co-partage.

- accompagner le changement pour éviter la congestion des routes à certaines heures, limiter les émissions de Co2 au bénéfice de la santé pour tous, sécuriser les déplacements (piétons, cyclistes, automobilistes), faciliter les trajets domicile-travail.

C'est un travail de longue haleine classé au rang des priorités en 2008, mais réduit à de la gestion courante depuis 3 ans.

Force est de constater, l'arrêt de ce programme depuis 2014.

La municipalité se désengage du sujet.

Nos permanences sont toujours des moments sympathiques d'échanges. Elles se déroulent les samedis matin à la salle du Pressoir (proche du centre loisirs) de 11h-12h.

Les 4 mars Alain Thomas, 18 mars Sylvie Marie Scipion, 25 mars Claude Gérard et 1^{er} avril Claudine David.

Pour des sujets de l'intercommunalité : Alain Thomas Espace citoyen 18h00-19h, le 29 mars.

Le saviez-vous ?

- La commune dispose de vélos électriques achetés en 2008. Leur utilisation semble très peu encouragée. L'investissement en vélos d'assistance électrique n'est plus à l'ordre du jour.

- Le projet de vélos électriques Rennes Atlante testant les pratiques et les usages n'a jamais été enclenché.

- Les vélos d'assistance électrique soit 1000 vélos pour la Métropole sont à votre disposition. Ces locations de vélos avec option d'achat montrent que 50 % des usagers achètent des vélos après essais : économie en terme d'assurance, de stationnement, de rangement et découverte de chemins plus rapides, plus agréables pour les trajets courts.

- Les commissions extra-municipales vélos ont été abandonnées.

- Le co-voiturage n'est pas encouragé.

- La « Semaine de la mobilité » a été effacée du programme des opérations de sensibilisation de la commune.

- La réflexion sur les horaires des pôles d'activités de la commune a été enterrée.

- Les réflexions sur les ramifications possibles avec le métro sont au point mort depuis 2014.

Photo : vélo électrique, image libre de droit (pixabay)



Ces enjeux sont des enjeux d'avenir que nous portons dans le projet de ville que nous défendons à chaque conseil municipal : une ville accessible, agréable et partagée pour tous ; une ville dynamique de proximité et connectée.

Nous soutenons par exemples, les parkings intelligents, la motorisation des véhicules de collecte en gaz naturel, l'expérimentation des bus électriques, le numérique au service de la mobilité, la création de la zone d'activité de La Janais dédiée aux industries de la mobilité, inscrits dans le Pacte métropolitain de Rennes Métropole.

Se souvenir !

La Charte égalité Femmes Hommes a, elle aussi, été abandonnée depuis 2014 !

☉ EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

DEUX ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Inauguration des travaux de l'église

Une rénovation importante de l'église s'imposait à la suite des dégradations constatées depuis 2007.

Après une phase de diagnostic en 2009 et une mise en sécurité du clocher en 2010 avec création d'un platelage pour la maintenance de la charpente en 2012, la 1^{ère} tranche du chantier : clocher, sacristie, oratoire, avait commencé en novembre 2013. Cette 1^{ère} tranche s'est achevée en 2014. Puis les tranches 2 et 3 poursuivies en 2015, 2016, ont concerné : Le chœur, les absides, le transept, les travées de la nef, les bas-côtés et le narthex, pour des ouvrages de maçonnerie, charpente, couverture, écoulement des eaux, vitraux, ouvrages menuisés et métalliques extérieurs.

La sécurité de l'édifice est maintenant retrouvée ainsi que son aspect originel.

Ces travaux ont été essentiellement financés par la Ville, pour un montant de 3 000 000 €, cependant, la Fondation du Patrimoine, la Région, des entreprises, des commerçants et de nombreux particuliers ont apporté leur contribution. Qu'ils en soient très chaleureusement remerciés !

Le programme proposé pour l'inauguration des travaux est riche et varié et nous espérons qu'il permettra à chacun d'entre vous d'apprécier notre église totalement rénovée.



© F. PHILIPPON

Monique Bertin,

Conseillère municipale chargée du patrimoine historique



© F. PHILIPPON

Annick Rocca,

adjointe chargée de l'Action sociale et solidarités

Les 10 ans de l'épicerie sociale

À l'occasion des 10 ans de l'épicerie sociale, nous adressons nos sincères remerciements à l'association « la Passerelle » présidée par Raymonde Billaud, pour son action menée dans un esprit d'accueil et d'accompagnement des personnes allant bien au-delà de l'aide alimentaire.

Cette aide aurait pu prendre un caractère économique sous la forme de « bons alimentaires ». Mais cet aspect impersonnel de la délivrance de bons est suppléé par une relation plus humaine, plus conviviale. L'épicerie sociale, ce n'est donc pas seulement un lieu où l'on s'approvisionne en denrées selon des conditions avantageuses, c'est surtout un endroit d'accueil, d'écoute et d'échanges généralement autour d'un café et de pâtisseries et un relais précieux pour les services sociaux.

Les rencontres entre bénévoles et bénéficiaires sont simples et chaleureuses favorisant ainsi la réinsertion dans la société. Ils retrouvent une confiance en eux et se sentent plus aptes à s'ouvrir de nouveau vers le monde extérieur.

Nous saluons et félicitons tous les bénévoles pour leur engagement au service de ceux dont la vie connaît des accidents de parcours et qui ont tant besoin de ce soutien.

☉ EXPRESSION DE L'OPPOSITION DE DROITE

Texte non parvenu.

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 25 janvier.

Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Une minute de silence a été respectée à la mémoire de Marie-Thérèse Taupin, ancienne adjointe au Maire chargée des finances et de l'économie solidaire entre 2008 et 2014, qui est décédée le 29 décembre dernier à l'âge de 61 ans des suites d'une longue maladie.

LE CONSEIL MUNICIPAL est informé par M. le Maire :

- de l'acquisition à l'amiable de 2 parcelles complémentaires sur la ZAC des Pierrins cadastrées YB n°66 et YB n°68 pour 12 086 m² pour un prix total de 54 912,90 €. Cette acquisition porte à 97 % la maîtrise publique foncière de la ZAC des Pierrins ;
- de l'assignation de la commune devant le Tribunal Administratif de Rennes pour contestation par la Société FLOC, avenue des Mesliers à Cesson-Sévigné de 3 nouveaux titres de TLPE ;
- du compte rendu du Conseil communautaire de Rennes Métropole en date du 15 décembre 2016 ;
- des DIA présentées à la Mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la Ville.

Projet d'équipement sportif et événementiel

Les élus ont décerné acte de la déclaration d'intention pour la réalisation d'un projet d'équipement sportif et événementiel par le Groupe LEGENDRE de Rennes, parking Bois de la Justice. Il a été décidé à l'unanimité de l'engagement de la procédure de désaffectation, Bois de la Justice, des parcelles BE 109p, BE 110p, BE 422et BE 456p pour une superficie d'1,5 ha qui permettra ensuite, après déclassement, de décider de la mise en vente du bien au Groupe LEGENDRE sur la base d'un prix de 750 000 €.

Convention ALEC

Les élus ont autorisé à l'unanimité M. le Maire à signer une convention de partenariat pour l'accompagnement à la réalisation et à l'interprétation des clichés thermographiques avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC).

Convention éclairage

M. le Maire a été autorisé à signer la convention en vue de la gestion des installations d'éclairage restant de compétence communale avec Rennes Métropole et à inscrire les

sommes correspondantes aux budgets d'investissement et de fonctionnement.

Bourses communales

Il a été décerné acte de l'information relative à la délivrance des bourses communales auprès des étudiants cessonnois (22 dossiers étudiés, montant des bourses allouées : 11 290 €).

Participation des communes extérieures pour les élèves de ces communes

Les élus ont décidé à l'unanimité de réviser le forfait (761,31 € par élève) de la participation des communes extérieures qui contestent le mode initial de calcul pour les élèves de ces communes scolarisés à Cesson-Sévigné en appliquant les tarifs suivants : 1 118 € par enfant fréquentant une des écoles maternelles publiques et 548 € par enfant fréquentant une des écoles élémentaires publiques.

Adhésion au Conseil en Architecture et Urbanisme

M. le Maire a été autorisé à l'unanimité à signer la convention liant la commune de Cesson-Sévigné et le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine concernant l'adhésion (2017/2019) au Conseil en Architecture et Urbanisme 35 (coût 1 050 € annuel).

Régime indemnitaire agents contractuels

Au regard du Contrôle de légalité et de la demande expresse du Préfet, les élus ont voté à l'unanimité le retrait de la délibération prise lors du Conseil municipal du 14 décembre 2016 et portant sur l'abattement sur le régime indemnitaire des agents contractuels à compter du 1^{er} janvier 2017.

Subventions du Conseil Départemental

Ont été sollicitées à l'unanimité et approuvées à l'unanimité les subventions du Conseil Départemental dans le cadre des actions de fonctionnement 2016 du Contrat de Territoire pour l'exercice 2016 soit 94 500 € répartis comme suit : 72 000 € pour la Programmation culturelle, 18 000 € pour la Rivière Sportive et 4 500 € pour la Galerie Pictura. Il a été décidé de demander la reconduction de cette subvention pour l'exercice 2017 pour les mêmes montants.

Tarif horaire des courts de tennis

Le tarif horaire des courts de tennis a été fixé à l'unanimité (6 abstentions) à 13 € pour l'année 2017.

Dépenses imprévues

L'utilisation des crédits inscrits au compte dépenses imprévues du Budget 2016 (2 000 €) a été sollicité à l'unanimité et approuvée à l'unanimité.

➤ DÉCHETS : ADOPTONS LES BONS GESTES !



Le Code de l'environnement définit le cadre réglementaire applicable en matière de gestion des déchets : chaque producteur ou détenteur de déchets est responsable devant la loi de ses déchets et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés.

À Cesson-Sévigné, la collecte des déchets est assurée par les services de Rennes Métropole, désignés compétents par règlement communautaire. Il y est notamment rappelé qu'est passible de sanctions :

- ▶ tout dépôt de déchets au pied des conteneurs d'apport volontaire, considéré comme un dépôt sauvage ;
- ▶ tout stationnement gênant le passage des véhicules de collecte.

Le cas échéant, les services de Rennes Métropole ne pouvant assurer leur mission, peuvent solliciter le pouvoir de police du Maire.

Les services de Rennes Métropole remontent régulièrement des défauts de collecte dans la commune ou de dépôts sauvages. De nombreux signalements sont également adressés aux services Techniques directement par des administrés subissant les nuisances de l'incivisme de leurs concitoyens.

Nous en appelons ainsi à votre civisme et nous vous encourageons au respect des règles de tri et de gestion des déchets ainsi que du code de la

route, sous peine, le cas échéant de subir les sanctions suivantes :

- ▶ Dépôt ou abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés - le contrevenant est passible d'une amende forfaitaire de 35 € (classe 2) ou d'une amende forfaitaire majorée de 75 € à défaut de respecter le délai de paiement (30 jours).
- ▶ Dépôt ou abandon sur la voie publique d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets en vue de leur enlèvement par le service de collecte sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative - le contrevenant est passible d'une amende forfaitaire de 35 € (classe 2) ou d'une amende forfaitaire majorée de 75 € à défaut de respecter le délai de paiement (30 jours).

En cas de stationnement gênant d'un véhicule au-dessus d'un accès signalé à une installation souterraine (borne d'apport volontaire), le contrevenant est passible d'une amende de 35 € pouvant être majorée à 75 € à défaut de respecter le délai de paiement (30 jours). Cette infraction prévoit la mise en fourrière du véhicule.

Agissons ensemble pour améliorer notre cadre de vie et le maintenir agréable pour tous !

➤ NETTOYAGE DES SÉPULTURES



L'hiver particulièrement froid et venteux a occasionné le dépérissement et la détérioration de nombreuses plantes et jardinières sur les sépultures du cimetière. Les agents de la Ville n'ont pas fonction à juger si ces éléments doivent être jetés et se contentent donc de les remettre en place de manière récurrente. Merci de venir vérifier si les compostions et jardinières sont toujours en état.

➤ GREFFAGE DES FRUITIERS

Animation gratuite **mercredi 29 mars** à 14h30, au verger conservatoire de Dézerseul. Organisée par la société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine et la Ville de Cesson-Sévigné.

Contact : société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine, tél. : 02 99 50 90 00 ;

Fabrice Jan, responsable des espaces verts de la Ville de Cesson-Sévigné, fabrice.jan@ville-cesson-sevigne.fr

Grignotage • Insomnie
Stress • Ménopause
Post grossesse...
Kilos en trop ?

Naturhouse
Ma solution !

OFFRE EXCLUSIVE
Votre bilan
diététique
offert*

suivi diététique
naturhouse.fr

* Sur présentation de cette parution, un bilan diététique découverte de 15 min. Offre sans obligation d'achat valable une seule fois par personne jusqu'au 31/12/2017.

Comment ça marche ?

- 1.** Suivi hebdomadaire en diététique et nutrition
- 2.** Plan diététique personnalisé
- 3.** Produits à base de plantes, fruits et légumes

Les + Naturhouse

- > Un accompagnement toutes les semaines : Conseils personnalisés en diététique et nutrition.
- > Ce n'est pas un régime : c'est un rééquilibrage alimentaire.
- > Pas de sensation de faim : la méthode s'adapte à votre rythme de vie.
- > Une perte de poids durable : avec les phases de stabilisation et d'entretien.

Prenez rendez-vous dans votre centre Naturhouse :

CESSON • 02 23 45 31 51
La Monniais • 52 rue de Bray

BRUZ • 02 99 52 34 40
Vert Buisson • 1 rue du Petit Bé



NATUR HOUSE
 Experts en rééducation alimentaire

+ DE 600 CENTRES EN FRANCE • 2000 CENTRES DANS LE MONDE

PRIOUL
DÉCORATION

27 rue de Bray
 35510 Cesson-Sévigné
 tél 02 99 26 98 34
 port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com | contact@priouldecoration.com | facebook.com/PrioulDecoration

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapiserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon...)



Visite sur le terrain avant la signature de la convention du PLH (Plan Local de l'Habitat) avec Rennes Métropole le mercredi 18 janvier.



Signature du PLH, le mercredi 18 janvier : le Maire Albert Plouhinec et Emmanuel Cauet, président de Rennes Métropole.



Jean-Michel Dissard est venu présenter son film documentaire "I learn America" aux lycéens de Sévigné. L'occasion d'échanger sur le lycée The International High School à Brooklyn.



Les lycéens de Sévigné sont devenus champions de France UNSS en cross-country fin janvier à Saint-Quentin-en-Yvelines. Ils sont entourés d'Alain Droquet, professeur d'EPS et Myriam le Drezen, directrice du lycée.



Des Cessonnois ont affronté le froid le 25 janvier pour planter des arbres fruitiers au verger conservatoire de Dézerseul. Le 1^{er} février, la société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine proposait une taille des rosiers.



Mercredi 1^{er} février, les facteurs d'orgue de la maison Pesce de Pau sont intervenus pour remonter l'orgue de l'église. Des tuyaux avaient été enlevés pour permettre la réparation de la rosace.

TIZEN
La maison du Zen

Restaurant Chinois
Gastronomie - Thé

Du lundi au samedi,
de 12h à 14h30 et de 18h30 à 22h
Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES
(Sur parking du C.Cial Longs Champs)
Réservation: 02 99 63 97 86
www.ti-zen.fr



香鍋
Xiang-Guo

Origine de la région montagneuse de Chong-Qing, dans ce magnifique chaudron chinois, fondez de plaisir en savourant cet assortiment de crevettes, racines de lotus, céleri, coriandre, poivre fleur et piment rouge Sichuanais...



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage
Énergie renouvelable
Aménagement salle de bain

Neuf et
Rénovation



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

Tél. 02 99 62 18 40

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE

ÉCONOMIE - COMMERCE CREATIVE SEEDS, UNE ÉCOLE DE CINÉMA D'ANIMATION

Creative Seeds est une école de cinéma d'animation qui entrera dans ses locaux en mai. « Notre école a la particularité d'être montée par un collectif d'artistes sur cette thématique » précise Camille Champion, directeur pédagogique. Les inscriptions sont prises jusqu'au 17 mars. Le profil des étudiants ? « Nous cherchons des gens très techniques et très artistiques. Nous voulons que les étudiants se spécialisent. Il nous a fallu trois ans de recherches et d'études pour concevoir notre programme pédagogique » Le cursus dure 3 ans. « Les objectifs de notre pédagogie sont d'amener nos étudiants vers le plus fin niveau d'expertise technique et artistique, d'entretenir leur motivation et d'alimenter leur passion, tout en faisant d'eux des individus épanouis. » Le coût de la formation ? « 7 000 euros par an. »

Le métier dans le cinéma d'animation va très bien. « Nous sommes proches du plein-emploi. La problématique des studios est de trouver des gens spécialisés. » Le bac n'est pas forcément demandé. Les studios ne demandent pas un diplôme. « On monte un book avec le montage des extraits de travaux : c'est une forme de recrutement universel. » Creative Seeds est toujours ouvert : il faut juste prendre rendez-vous.



Luc Jardin, Camille Champion et Pierre-Antoine Coulange ont monté l'école de cinéma d'animation "Creative Seeds"

CREATIVE SEEDS

1, route de Paris
www.creativeseeds.fr

ÉCONOMIE - COMMERCE ESCAPE YOURSELF



Ludivine L'anthoën, gérante d'Escape Yourself

ESCAPE YOURSELF

19 bis, rue de Rennes
Tél. : 02 23 05 48 04
www.escapeyourselfrennes.fr
contact@escapeyourselfrennes.fr

Enfermés dans une pièce avec votre équipe, parviendrez-vous à en résoudre les mystères et à vous échapper dans les 60 minutes ? C'est la question posée en entrant à Escape Yourself. « Le concept, créé au Japon, est arrivé en France il y a deux ans » explique Ludivine L'anthoën, gérante. Le principe ? « Les personnes fouillent dans une pièce pour rassembler les indices qui sont très variés et font appel à tous les sens, avec des manipulations, de l'observation, de l'écoute... C'est très ludique et accessible, à partir de 12 ans. Cela ne fait pas peur. » Un maître de jeu suit l'équipe par vidéo et la guide par micro si besoin. Deux choix d'énigmes sont proposés : le manoir d'Ernestine de 4 à 8 joueurs et l'espionnage de 3 à 6 joueurs. « Cela permet de créer des liens dans l'équipe : la communication va être la clé pour sortir de la pièce. » Les décors sont immersifs, permettant de passer un moment hors du temps. « Le démarrage de l'activité s'est bien déroulé et nous avons un bon ressenti de la part des joueurs. »

Les tarifs sont dégressifs, en fonction du nombre de joueurs et du jour, allant de 18 € à 28 € par personne. "Escape Yourself" est ouvert du mardi au dimanche, de 10h à 20h, sur réservation.

➤ THÉÂTRE D'OBJETS

TOI DU MONDE

Cie Bouffou Théâtre à la coque.

DIMANCHE 5 MARS

PONT DES ARTS À 16H

Complet.

➤ ARTS DU CIRQUE

BESTIAS

De Camille Decourtye et Blaï Mateu Trias.

DU 19 AU 31 MARS

ESPLANADE CHARLES DE GAULLE

À RENNES À 20H

Tarifs : 24 € / 20 € / 15 €.

➤ MARIONNETTES

LA PETITE CASSEROLE

D'ANATOLE

Cie Marizibill.

Anatole traîne toujours derrière lui sa petite casserole, qui se coince partout et l'empêche d'avancer. Un jour, il en a assez... Adapté de l'album d'Isabelle Carrier, ce spectacle de marionnettes est une création touchante sur la tolérance et l'acceptation de la différence à partager en famille.

DIMANCHE 26 MARS

PONT DES ARTS À 16H

Tarifs : 8 € / 7 € / 6 €.



● **Multiservices**

● **Petit bricolage**

● **Jardinage**



Malo Fressier

17, cours de la Vilaine
35510 Cesson-Sévigné

06 08 68 41 98

malopetitstravaux@gmail.com

➤ CESSON...LA PLAISANTERIE ! DU 15 AU 19 MARS : 2^e édition du temps fort humour et insolite



LA QUEUE DU MICKEY

Écriture et mise en scène Florence Muller et Éric Verdin.

Dans cette pièce, trois hommes, une femme et Jakikény se réunissent régulièrement lors d'ateliers du bonheur pour tenter de "décrocher" du malheur. Ils testent des exercices de joie, se livrent à des expériences de bien-être et de créativité. C'est drôle, très drôle, inattendu.

Tarifs : plein, 20 € ; réduit, 18 € et jeune, 15 €.

MERCREDI 15 MARS

CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30

➤ CHRISTOPHE CHANSON FRANÇAISE

Avec l'association Trans Musicales.

JEUDI 30 MARS

CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30

Tarifs : 35 € / 33 € / 30 €

➤ GALERIE PICTURA

YZ

À l'occasion du festival métropolitain Urbaines.

Yz-Yseult Digan- est l'une des figures majeures du Street Art en France. Depuis quelques années, elle bénéficie d'une reconnaissance internationale avec des expositions à la Fondation Cartier et au Grand Palais. YZ offre un voyage à travers différentes villes : Paris, New-York, Moscou, Hong-Kong... par le biais de différents supports : l'ardoise, la brique, le bois, le zinc, la photo, le documentaire.

Jusqu'au 10 mars

OPÉRA POUR SÈCHE-CHEVEUX

De et avec Julien Mandier et Antoine Terrieux. Cie Brizzard Concept.

Imaginer qu'un sèche-cheveux puisse servir pour un numéro de jonglage, c'est le challenge relevé par Antoine Terrieux et Julien Mandier.

Tarifs : plein, 18 € ; réduit, 16 € et jeune, 15 €.

VENDREDI 17 MARS

CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30

DOUBLE PLATEAU HUMOUR

Élodie Poux. Le syndrome du Playmobil et Virginie Hocq. Sur le fil.

Complet

SAMEDI 18 MARS

CARRÉ SÉVIGNÉ À 19H

CHRISTELLE CHOLLET

Complet

DIMANCHE 19 MARS

CARRÉ SÉVIGNÉ À 17H

INSOLITE OU LE CABINET DE CURIOSITÉS

Collection Frac Bretagne.

Commissaire d'exposition : Catherine Elkar.

Du 14 mars au 14 mai

Entrée libre à la Galerie le mardi, mercredi, vendredi, de 14h à 19h et le samedi, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

➤ EXPOSITION TEMPORAIRE

Insolite

Pour la 1^{ère} fois, voici une exposition participative avec les habitants au Pont des Arts. Photographies, dessins, peintures, objets, empreints de poésie et de créativité ainsi que des expressions insolites composent cette exposition.

Hall du Pont des Arts.

Du mercredi 1^{er} mars au mercredi 19 avril.

➤ LA MÉDIATHÈQUE DU PONT DES ARTS SE MODERNISE

Une nouvelle banque d'accueil ergonomique et deux automates de prêts

Dès le 7 mars, les usagers pourront enregistrer les documents qu'ils empruntent et qu'ils rendent en complète autonomie. Cette automatisation des prêts et retours répond à l'augmentation de la fréquentation de la médiathèque (+ 8 % de prêts en deux ans). En moyenne, ce sont ainsi 155 personnes qui empruntent chaque jour à la médiathèque et 210 le mercredi.

« Ces automates permettront à la fois de diminuer le temps d'attente à l'enregistrement et une plus grande disponibilité des agents de la médiathèque pour guider et accompagner les usagers » précise Annie Lecuë, adjointe à la culture.

À noter : la médiathèque sera fermée au public les **vendredi 3 et samedi 4 mars** pour procéder à ces

installations. La boîte retours reste à votre disposition si vous souhaitez rapporter des documents.

Un nouveau site Internet médiathèque.

Dès le 8 mars, un nouveau site internet sera accessible. Plus mobile et participatif ce site permettra notamment aux usagers de consulter leur compte, le catalogue de la médiathèque et les prochaines animations.

Un portail commun des Médiathèques de Rennes Métropole.

Depuis le 1^{er} février les abonnés des 54 médiathèques de l'agglomération disposent d'un accès à une large palette de ressources. Les abonnés de la médiathèque de Cesson-Sévigné ont ainsi accès depuis chez eux à de la presse en ligne, des livres numériques, des films en VOD ou encore à des cours en ligne.

➤ CONFÉRENCES

- Le métier de danseur **mercredi 1^{er} mars** à 19h, à l'auditorium du Pont des Arts. Par Pierre-Emmanuel Sorignet, sociologue, interprète et chorégraphe. Accompagné par les chorégraphes de *Job*, Lucie Augeai et David Gernez. Entrée : 3 €.

- Petite histoire vivante du théâtre d'objets **mercredi 7 mars** à 19h, à l'auditorium du Pont des Arts. Par Brigitte Prost. Entrée : 3 €.

- "Qu'est-ce que l'art contemporain ?" **mardi 28 mars**, à 19h, à l'auditorium du Pont des Arts. Par Catherine Elkar, directrice du Frac. Entrée : 3 €.

➤ MÉDIATHÈQUE

- Heure du conte... "la couleur des émotions" **mercredi 15 mars** à 15h30.

Sur réservation.

- Les 3 singes, tout vu, tout lu, tout entendu. Une sélection de romans en Gros Caractères et des livres audio de la Médiathèque **mardi 21 mars** à 16h. Réservation conseillée au 02 99 83 52 00.

➤ PÔLE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Veillée traditionnelle **vendredi 31 mars** à 20h salle de la Touche Ablin. Concert des élèves du Pont des Arts et fest-noz avec la participation du trio Dell'Amore. La veillée mettra à l'honneur les élèves des classes de harpe, de violon et d'accordéon diatonique. Musique bretonne à danser et à écouter. Entrée libre.



➤ LA FLÛTE ENCHANTÉE DE MOZART

Au Carré Sévigné **du 24 au 26 mars**.

Découvrez La Flûte enchantée de Mozart sous sa forme d'opéra participatif avec 4 représentations. L'opéra participatif est un concept qui rassemble autour d'une œuvre lyrique des acteurs venant d'univers différents.

Les lycées professionnels de Bretagne se placent au cœur de ce projet en réalisant des éléments importants de la mise en scène (décors, costumes, coiffures, maquillage, mais aussi communication, impression...). Les lycéens découvrent l'art lyrique et mettent en commun leurs compétences pour construire un spectacle de grande qualité. Aux côtés des artistes et des techniciens professionnels ils découvrent des métiers, la rigueur dans le travail et le plaisir d'être reconnus.

Plus de 2 000 spectateurs sont attendus pour un spectacle qui s'adresse au grand public, de tous les âges, sans barrière sociale !

Dates des représentations :

Vendredi 24 mars 2017 à 20h

Samedi 25 mars 2017 à 15h

Samedi 25 mars 2017 à 20h

Dimanche 26 mars 2017 à 15h

Billetterie : opera-cession.fr

ou ticketmaster.fr

Renseignements : 06 89 86 74 42.

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.

Contact : 02 99 83 52 00 ; <http://pont-des-arts.ville-cession-sevigne.fr>

➔ ATHLÉTIC CLUB CESSONNAIS



Présentation des maillots avant le départ pour la compétition à New York.

Six athlètes ont été sélectionnés pour participer à la plus grande compétition universitaire en salle des États-Unis début février à New York : Alan Duvigneau, Thibault Martin, Anaïs Cochet, Audrey Even, Yuna Queniat, Axel Tanic. Pour concrétiser ce projet, l'association Aruny (Athlétisme Rennes Université New-York) a été créée, regroupant des étudiants pratiquant l'athlétisme à haut niveau. « Nous avons fait appel à un grand nombre de partenaires. C'est une grande

chance au niveau sportif de pouvoir participer » a indiqué Alan Duvigneau, président d'Aruny, lors de la remise de maillots en janvier. Le spécialiste du 400 m s'entraîne à l'Athlétic Club Cessonnaï. Leslie Djhone, détenteur du record de France du 400 m est le parrain de cette édition et a accompagné les 6 jeunes. Stéphane Perez, kiné/ostéopathe du Cesson Rennes Métropole Handball, faisait également partie du voyage, pour s'occuper des sportifs.

➔ OCC YOGA

- **Atelier.** Intitulé « Le Yoga de la femme » animé par Maryse Pautrel, professeure à l'OCC Yoga, le **vendredi 17 mars** de 19h à 21h15 dans la grande salle de l'école Bourgchevreuil, 18 Bd des Métairies. La participation est de 6 €. Cet atelier, ouvert à tous : femmes et hommes, se présentera sous la forme d'une mini-conférence et de deux pratiques de yoga. Le nombre de participants est limité à 30. Pour les non-adhérents, merci de prévenir de votre présence par mail à occ.yoga@gmail

- **Conférence.** "Yoga et Spiritualité" animée par Yann Le Boucher, **vendredi 24 mars**, à 20h dans la grande salle de l'école Bourgchevreuil. Yann Le Boucher est docteur en philosophie indienne, spécialiste du « yoga

de la connaissance de soi » et professeur de yoga depuis de nombreuses années. La participation est de 2 € pour les adhérents et 4 € pour les non-adhérents. Cette conférence est ouverte à tous

- **Stage de yoga** à destination des jeunes de 7 à 11 ans **du 10 au 13 avril** de 10h à 11h30 au Château de La Monniais. Articulé autour d'une pratique ludique comprenant des postures de yoga, des mandalas, des cartes de yoga, il sera animé par Maryse Pautrel. Le nombre de places est limité à 10 jeunes maximum. Tarif : 20 € la séance / 60 € forfaitaire pour les 4 séances. Possibilité de s'inscrire pour une ou plusieurs séances. Date limite d'inscription le 31 mars. Pour obtenir une fiche d'inscription, envoyer un mail à occ.yoga@gmail.com

➔ OCC CYCLOTOURISME

Randonnées cyclo-touristiques et pédestres « aux fiefs des Sévigné » les **samedi 18 et dimanche 19 mars**.

Inscription au manoir de Bourgchevreuil samedi de 13h30 à 15h30, dimanche de 7h30 à 9h30, ravitaillement sur circuits cyclo ; et pour tous, un pot à l'arrivée. Clôture : 18h 30 le samedi et 13h le dimanche. Circuits route fléchés (35, 53 et 72 km), 3 € (ffct , Retraite Active), 5 € (autres). Circuit pédestre (11 km), 2 €.

Les participants sont tenus de se conformer au code de la route.

Renseignements : André Bertrand, tél. : 02 99 83 35 10 ; Sylvie Allaire, tél. : 02 99 83 24 45.

ZUMB'ATTITUDE

Zumba party Night Fluo le **samedi 11 mars** de 19h30 à 21h30 au Carré Sévigné, animée par Maureen Casaert et le DJ Jérôme Rocu (DLS Music). Ouvert à tous, entrée 5 € et gratuit pour les adhérents. Inscription par mail : zumbattitudecesson@orange.fr

➔ OCC FOOTBALL

- Une équipe, pilotée par David Rol-lais, a mis au point un programme de stage de foot-multisports **du 10 au 13 juillet** ou **du 10 au 14 juillet**. (Plus de renseignements dans l'Agenda du 15 mars).

- Dates à retenir : tournois inter-entreprises le **mercredi 24 mai** et U11 U13 le **jeudi 25 mai**.

Les matchs des équipes Ligue :

- U17 DRH contre St Avé **samedi 4 mars** à 15h30, stade de la Valette ;

- Seniors DRH contre Liffré US **dim. 12 mars**, à 15h, stade Roger Belliard ;

- U15 DRH contre St Grégoire **samedi 18 mars** à 15h30, stade la Valette ;

- Seniors DH contre Guichen **dimanche 19 mars** à 15h, stade Roger Belliard ;

- U15 DRH contre Rennes CPB Bréquigny2 **samedi 25 mars**, à 15h30, stade de la Valette.

Contacts : occ.football@free.fr
www.occessonfootball.com

🕒 L'ÉPICERIE SOCIALE LA PASSERELLE FÊTE SON 10^E ANNIVERSAIRE



Une partie des bénévoles de la Passerelle.

L'épicerie sociale La Passerelle fête ses 10 ans ! Raymonde Billaud, présidente de l'association depuis sa création, se souvient : « Nous avons ouvert en avril 2007 dans le garage de la Poste, derrière le Mail de Bourgneuil. À raison d'une ouverture tous les jeudis après-midi pendant 10 mois par an, soit 4 000 jours : cela représente un nombre important de familles aidées ! » L'épicerie sociale reçoit en moyenne une trentaine de familles. Les locaux de la Passerelle sont situés près des étangs de Dézerveuil depuis 2013.

Qui peut bénéficier de l'aide ?
« Chaque bénéficiaire vient avec une carte délivrée par le CCAS de la Mairie ou le CDAS. » Un numéro est attribué et il n'est jamais redonné. « La 1^{ère} carte a été attribuée à Jérémie, un anglais qui jouait de la guitare devant le G20. Il est reparti en Angleterre depuis. » rappelle Raymonde Billaud. « Ce qui nous chagrine, c'est de voir que des gens reviennent parmi les 1^{ers} numéros attribués. »
« Le jeudi matin, l'équipe constituée d'une douzaine de bénévoles met en

rayon les denrées récupérées à Carrefour Cesson. » Une fois par trimestre, une commande est faite à la banque alimentaire.
« Les Cessonnais sont généreux : des associations nous aident financièrement comme le Vestiaire Solidaire et le Comité des fêtes, ce qui permet d'acheter les denrées qui nous manquent. »

D'autres associations organisent des opérations ponctuelles, comme le Rotary, qui a organisé une tombola dont le profit de la vente a servi à financer le présentoir à légumes, la section de l'OCC Football qui a organisé une collecte de boîtes de conserves. Les écoliers se sont aussi mobilisés en organisant la même action.
« Nous avons de la chance : il ne se passe pas une semaine sans que des Cessonnais nous apportent quelque chose : nourritures, livres... » se félicite Raymonde Billaud.
Outre la nourriture, les personnes peuvent également bénéficier d'une coupe de cheveux par Michelle, l'une des bénévoles.
Contact : tél. : 06 81 12 74 96.

Témoignages de bénéficiaires

Une bénéficiaire

« J'ai été très bien accueillie la 1^{ère} fois que je suis venue. Au départ, c'est difficile, les premières fois, je pleurais : ce n'est pas évident de franchir le pas. Mais les bénévoles nous mettent à l'aise, chacun est à sa place, il n'y a pas de sentiment de mal-être. On se rend compte que tout le monde est touché mais certains n'osent pas venir. J'étais artisan et il a fallu faire le choix douloureux d'arrêter : je me retrouve sans chômage et sans travail. Je n'aurais pas pensé me retrouver dans cette situation. Ce que je souhaite, c'est trouver un travail de salariée.

L'alimentation est un budget très lourd. Ici, ce qui nous est proposé est frais. La façon dont on nous sert est juste et équitable. Manger correctement, de façon équilibrée, est quelque chose de très important pour moi. Le fait que ce lieu existe et que l'on puisse trouver à manger est une bonne chose. Ce qui rassure, c'est la solidarité entre les gens. »

Un bénéficiaire

« Je connais bien la Passerelle car j'ai été bénévole pendant un an. Quand j'ai eu l'autorisation d'être bénéficiaire je n'ai pas pu continuer à être bénévole.

Lorsque je viens prendre à manger, j'en profite pour prendre un café : ici, tout le monde est bien accueilli : c'est convivial. C'est bien que cet endroit existe.

Les bénévoles essaient de nous aider comme elles peuvent. Ce que je souhaite le plus, c'est travailler. Mais je n'en n'ai pas l'autorisation. Je suis père de famille et je veux pouvoir subvenir aux besoins de mes proches. Les bénévoles m'aident dans mes démarches mais c'est long et difficile. »

➤ L'ADMR S'ÉQUIPE D'UN VÉHICULE POUR LE PORTAGE DES REPAS



Depuis plus de 15 ans, l'ADMR, association de services à la personne, assure un portage de repas à la demande pour permettre le maintien à domicile. Pour répondre aux besoins, l'ADMR s'est équipée d'un véhicule frigorifique. L'assurance et le plaisir de manger sain et équilibré sans avoir à préparer soi-même son repas. Ce service s'adresse

aux personnes âgées, en situation de handicap ou ayant un besoin ponctuel (à la suite d'une sortie d'hospitalisation...) pour qui faire la cuisine est devenu difficile ou impossible. La livraison des repas par liaison froide est assurée dans la matinée par les bénévoles. Le service fonctionne du lundi au vendredi. Les repas du week-end sont livrés le vendredi. Le nombre de repas livrés à domicile est libre. Il répond aux besoins de chaque personne et il est possible de le modifier. Informations et contact : ADMR : tél. : 02 99 83 70 74. Édith Braibant, bénévole référente : tél. : 06 77 13 95 17 ou 02 90 56 61 35.

➤ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Grande braderie, 50 % sur tout le stock, le **mercredi 15 mars**, journée continue de 9h à 18h. Ouvert à tous. Permanences de 14h à 17h, stade Roger Belliard, 1C bd de Dézerseul, tous les mardis, mercredis et jeudis. Dépôt de vêtements de préférence le mardi. Contacts : 02 99 83 30 37 ; 06 06 54 49 73.

➤ AMICALE DES RETRAITÉS

Assemblée générale **samedi 4 mars** à 14h, salle n°1 du Centre de Loisirs.

➤ CRIP

Cesson Réflexions Informations Perspectives organise un café citoyen **vendredi 3 mars** à 20h, salle de l'Aquarium, 43, bd de Dézerseul. "Pour sauver la planète faut-il renoncer à la croissance ?" Avec Ghislain Le Ray, Pierre Monéger, Adam Cogam, membres du Cercle Convivialiste de Haute Bretagne et Jacques De Certaines. Ouvert à tous.

➤ CESSON RETRAITE ACTIVE

Séjour en Sardaigne : réunion d'information **jeudi 9 mars**, de 14h30 à 16h30 salle de la Touche Ablin. Tournoi de tennis en double **vendredi 17 mars** aux tennis municipaux, de 9h à 17h, tournoi régional avec 24 équipes de 7 clubs. « La raquette d'or » gagnée par l'équipe de Cesson l'an passé, sera remise en jeu.

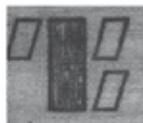
➤ ASSOCIATION GEMMOLOGIE, MINÉRALOGIE ET FOSSILES DE L'OUËST

32^e bourse Exposition de Minéraux et Fossiles Pierres Précieuses et Fines **samedi 4 et dimanche 5 mars**, de 10h à 19h, au Carré Sévigné. Entrée 4 € (gratuit pour les - de 12 ans).

➤ UPCC

La prochaine Bourse Puéricultrice aura lieu le **dimanche 26 mars** halle des sports du lycée Sévigné de 9h à 14h. La permanence aura lieu le **samedi 4 mars** à partir de 9h, au local de l'UPCC qui se situe derrière la Poste (et non à la Mairie). Emplacement : 9 € la table de 2 mètres. Inscription au 06 06 99 97 41 ou 06 30 53 69 20.

Artisan Menuisier



Fermetures
Volets roulants
BOIS - ALU - P.V.C.
Neuf et rénovation

BESNARD Pascal

AGENCEMENT DIVERS :

- Salle de bains
- Placards
- Parquet • Lambris

26, cours de la Vilaine - CESSON-SÉVIGNÉ

Tél. 02 99 83 10 08
Portable 06 89 30 80 00
Fax. 02 99 83 79 02

CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Rock'n roll

2h03 - France de Guillaume Canet
avec G. Canet, Marion Cotillard
**Mercredi 1^{er}, samedi 4 et mardi 7
mars** à 20h30

Silence

2h39 - VO - USA - Italie - Japon -
Mexique de Martin Scorsese avec
Andrew Garfield, Adam Driver
Vendredi 3 mars à 20h30
Samedi 4 mars à 14h15 (4 €)
Dimanche 5 mars à 20h30

Jackie

1h40 - VO - USA
de Pablo Larraín avec Natalie Port-
man, Peter Sarsgaard
Jeudi 2 mars à 20h30
Samedi 4 et dim. 5 mars à 17h30

Lumières ! L'aventure commence

1h26 - France
Documentaire de Thierry Frémaux
avec Thierry Frémaux
Samedi 4 mars à 22h30 (4 €)
Dimanche 5 mars à 15h

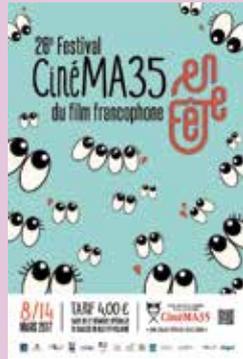
Les aventures de Robin des bois (1938)

1h42 - VO - USA de Michael
Curtiz, William Keighley
Lundi 6 mars à 20h30. Ciné-club
Technicolor

Des Carpates au Danube, la perle de l'Europe orientale

Connaissance du Monde
Film d'Olivier Bourguet
Mardi 14 mars à 17h30

26^e édition du Festival CinéMA35 en fête



Tarif : 4 €
sauf jeudi 9
mars: 2 €

Seule... mais pas trop

1h22 - France
de Alexandra Robert avec Denise
Dodé, Alexandra Robert
Mercredi 8 mars à 20h30, en pré-
sence de la réalisatrice

Compétition de courts métrages

1h30
Jeudi 9 mars à 20h30 (2 €)

Le roi de cœur

1h50 - Italie - France (1966)
de Philippe de Broca avec Alan Bates,
Geneviève Bujold
Vendredi 10 mars à 20h30. Rencontre
avec Vendredi 10 mars à 20h30. Ren-
contre avec Alexandra de Broca, au-
teur, scénariste et productrice.

Cigarettes et chocolat chaud

1h38 - France
de Sophie Reine
avec Gustave Kervern, Camille Cottin
Samedi 11 mars à 17h30

Patients

1h50 - France
de Grand Corps Malade, Mehdi Idir
avec Pablo Pauly, Soufiane Guerrab
Samedi 11 mars à 20h30

Alibi.com

1h30 - France
de Philippe Lacheau avec Philippe
Lacheau, Elodie Fontan
Samedi 11 mars à 15h - tarif normal
Dimanche 12 mars à 15h

Sage femme

1h40 - France - Belgique - Avant-pre-
mière de Martin Provost
avec Catherine Frot, Catherine Deneuve
Dimanche 12 mars à 17h30

PSA - La Janais, la colère et le silence

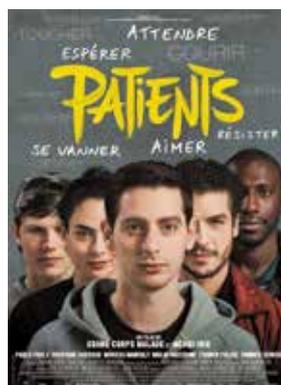
52'. Documentaire de Bertrand Soriot
Dimanche 12 mars à 20h30, en pré-
sence du réalisateur

Police fédérale Los Angeles (1985)

1h56 - VO - USA (Soirée cinéclub)
de William Friedkin avec William L.
Petersen, Willem Dafoe
Lundi 13 mars à 20h30 (4 €), discus-
sion avec Eddy Francheteau

Islam pour mémoire

1h42 - France
Documentaire de Bénédicte Pagnot
Mardi 14 mars à 20h30, en présence
de la réalisatrice, Bénédicte Pagnot



Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévi- gné » www.cinesevigne.fr

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 € Tarif jeune (jusqu'à 19 ans inclus) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.

Inauguration

Cesson-Sévigné

Eglise Saint-Martin

Ouverture au public
après 4 années de travaux
de restauration

25 & 26
mars 2017

Concerts

Expositions

Visites guidées

Animations ouvertes
à tous. Gratuit



et les associations «Les amis de l'orgue de Cesson
Sévigné» & «Cesson Mémoire et Patrimoine».

ville-cesson-sevigne.fr